

HAND BALL

1° - INSTALLATIONS TECHNIQUES :

- En fonction du nombre d'équipes en compétition, une à deux salles de sports réglementaires avec des buts et des filets aux normes et des gradins
 - Les deux salles doivent être mitoyennes
 - quatre vestiaires collectifs
 - deux vestiaires arbitres entre les deux salles
- Ces vestiaires doivent être aux normes et en état de marche (douches chaudes, sanitaires...).

2° - MATERIEL :

- Une table de marque électronique avec deux tables et quatre chaises dans chaque salle.
- Deux bancs minimum dans chaque salle, pour les équipes pendant les rencontres.
- Une armoire à pharmacie dans chaque salle

3° - ARBITRAGE :

- Trois arbitres fédéraux minimum si une salle pour la compétition. Quatre arbitres fédéraux minimum si deux salles pour la compétition et présence d'un médecin ou de la Croix Rouge sur le site de compétition.

4° - SECURITE:

- Présence d'un médecin ou de la Croix Rouge sur le site de compétition

5° - CE/AS :

- Chaque équipe participante doit venir avec au moins un ballon de compétition et deux jeux de maillots numérotés (devant et derrière) et de couleurs différentes.

Chaque équipe participante doit se munir si possible d'une trousse à pharmacie comprenant le matériel de secours de base.

6° - DUREE DE LA COMPETITION :

- Vendredi : de 09 h à 19 h
- Samedi : de 09 h à 17 h

7° - RECOMPENSES :

- Les 3 premières équipes sont récompensées.
- 1 coupe du fair-play
- Un trophée « challenge » remis en jeu chaque année et conservé par le lauréat si gagné 3 années consécutives.

8° - DIVERS :

- Eau plate